

Label Employeur pro-vélo



Porté par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) et soutenu par l'ADEME, le label Employeur pro-vélo valorise les sites employeurs qui mettent en œuvre des actions ambitieuses autour de la pratique du vélo.

La ville a obtenu la labellisation niveau OR ! En effet, depuis 2020, elle mène des actions en faveur de l'usage du vélo, qui est l'un des axes du développement durable sur la mobilité dite active :

En externe :

- Déploiement de stationnements vélos et de stations de réparation,
- Mise en place de la Semaine de la mobilité avec des ateliers de réparation vélos, d'initiation au vélo pour les enfants,
- Remise de kits sécurité aux Sannoisiens ayant acquis un vélo à assistance électrique,
- Relations étroites avec les partenaires extérieurs autour de la culture vélo (Conseil départemental, CA Val Parisis, Région, associations locales, etc.),

- Actions menées par d'autres services (permis CM2, le savoir rouler à vélo dans les écoles) et les associations locales.

En interne, pour les agents :

- Mise à disposition de vélos à assistance électrique pour les trajets professionnels et équipements de sécurité,
- Mise à disposition d'un local pour les vélos personnels des agents dans le cadre de leurs trajets domicile-travail et d'une station de réparation,
- Diverses campagnes de communication autour du vélo (bienfaits du vélo, sécurité, itinéraires, etc.),
- Mise en place du forfait mobilités durables (aide financière versée par l'employeur aux salariés qui utilisent des modes de transport respectueux de l'environnement pour leurs trajets domicile-travail. Il peut s'agir du vélo, du covoiturage, des transports en commun ou encore des engins de déplacement personnel),
- Organisation d'ateliers de remise en selle pour les agents et de prise en main des vélos à assistance électrique.

Toutes ces actions témoignent de l'engagement de la ville et des agents de favoriser l'usage du vélo et de réduire notre impact sur l'environnement. De plus, près de 20 % des agents de l'hôtel de ville de déplacent désormais à vélo (contre 6 % en 2019).

Service développement durable

Hôtel de ville

Place du Général Leclerc

95110

Sannois

01 39 98 20 74

developpement.durable@sannois.fr

Infos pratiques

La ville a obtenu la labellisation niveau OR